

« Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non ».

HSBC Actions Monde

Part C : Code ISIN FR0000421109

Société de Gestion : HSBC Global Asset Management (France)

Objectifs et politique d'investissement

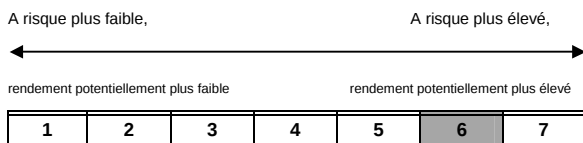
Description des objectifs et de la politique d'investissement :

- ▶ Le FCP, de classification AMF « actions internationales », a pour objectif de participer à la hausse des marchés d'actions français et internationaux tels que référencés dans l'indice *Morgan Stanley Capital International World* (MSCI World hedgé euro).
- ▶ L'indicateur de référence *MSCI World* est un indice publié par Morgan Stanley Capital International Inc. composé d'environ 1600 entreprises de grande capitalisation cotées sur les bourses de 23 pays développés, couvert contre le risque de change. Il est représentatif des plus grandes capitalisations mondiales des pays industrialisés. Le calcul de cet indice ne tient pas compte des dividendes détachés par les actions qui le composent.
- ▶ Le gérant adopte une philosophie de gestion active, mettant en œuvre une stratégie d'investissement qui consiste à :
 - réaliser une allocation géographique dynamique,
 - sélectionner les marchés en fonction de leurs caractéristiques de rendement et de risques anticipés,
 - réaliser un pilotage continu de l'exposition du portefeuille aux marchés d'actions.

Caractéristiques essentielles de l'OPCVM :

- ▶ L'investissement et/ou l'exposition du fonds aux marchés actions internationaux est comprise entre 60% minimum et 120% maximum.
- ▶ Le FCP est investi à hauteur de 75% minimum en actions de sociétés ayant leur siège en France ou dans un autre Etat de la Communauté Européenne ou de l'Espace Economique Européen.
- ▶ Le FCP peut utiliser des instruments dérivés dans un but de couverture et/ou d'exposition sur les risques actions, de taux et de change.
- ▶ Le risque de change est couvert.
- ▶ Le FCP peut également effectuer des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres dans le but d'améliorer la performance.
- ▶ Les revenus de la part C sont capitalisés.
- ▶ La durée de placement recommandée est de 5 ans minimum.
- ▶ Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour à 12 heures et sont exécutées quotidiennement sur la base de la valeur liquidative du jour. Les demandes de souscriptions et de rachats parvenant après 12 heures sont exécutées quotidiennement sur la base de la valeur liquidative suivant celle mentionnée ci-dessus.

Profil de risque et de rendement



- ▶ Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
- ▶ La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- ▶ La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

- ▶ Le FCP est classé dans la catégorie 6. Cette classification correspond à la volatilité des marchés actions internationales.

Le risque suivant, non pris en compte dans l'indicateur, peut également avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative de l'OPCVM :

- ▶ Risque associé aux produits dérivés : l'utilisation d'instruments financiers à terme peut amener à répliquer, augmenter ou réduire une exposition à des marchés, indices, actifs... La valeur liquidative du fonds peut ainsi, dans certains cas, évoluer d'une façon différente de celle des marchés sous-jacents auxquels le fonds est exposé. Par exemple, en cas de surexposition, la valeur liquidative peut amplifier (à la hausse comme à la baisse) les variations du marché sous-jacent.

Frais

« Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements »

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée 3 %

Frais de sortie aucun

Le pourcentage indiqué est le **maximum** pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut donc payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur une année

Frais courants 1,67 %

Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances

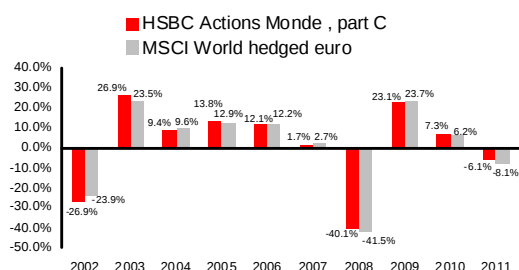
Commission de performance aucune

► Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice précédent, clos en juin 2011 et peuvent varier d'un exercice à l'autre.

► Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la section frais du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet : <http://www.assetmanagement.hsbc.com/fr>

► Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais de transaction excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées



► Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

► Le calcul des performances passées tient compte de l'ensemble des frais sauf droits d'entrée et de sortie.

► La performance du FCP est calculée coupons nets réinvestis. En revanche, celle de l'indicateur de référence ne tient pas compte des éléments de revenus distribués.

► La part C a été créée le 23 juin 1997.

► Les performances passées ont été calculées en euro.

Informations pratiques

► Dépositaire : CACEIS Bank France

► Les documents d'information de l'OPCVM (prospectus/ rapport annuel/ document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la société de gestion au 01.41.02.51.00. ou par mail : hsbc.client.services-am@hsbc.fr.

► La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion.

► Fiscalité : les parts C sont des parts de capitalisation. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention des parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

En particulier, l'OPCVM est éligible au Plan Epargne en Actions (PEA) et est soumis au régime de la Directive Européenne 2003/48 CE du 3 Juin 2003 sur la fiscalité de l'épargne.

► Les documents d'information des autres catégories de parts (prospectus/ rapport annuel/ document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la société de gestion au 01.41.02.51.00. ou par mail : hsbc.client.services-am@hsbc.fr

■ HSBC Actions Monde, part D (code ISIN : FR0000421117)

► La responsabilité de HSBC Global Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

HSBC Global Asset Management (France) est agréée par la France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 8 juin 2012.

« Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non ».

HSBC Actions Monde

Part D : Code ISIN FR0000421117

Société de Gestion : HSBC Global Asset Management (France)

Objectifs et politique d'investissement

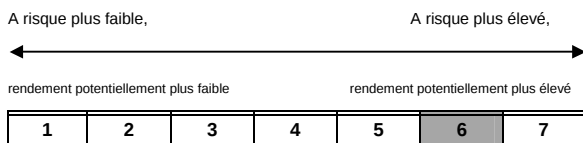
Description des objectifs et de la politique d'investissement :

- ▶ Le FCP, de classification AMF « actions internationales », a pour objectif de participer à la hausse des marchés d'actions français et internationaux tels que référencés dans l'indice *Morgan Stanley Capital International World* (MSCI World hedgé euro).
- ▶ L'indicateur de référence *MSCI World* est un indice publié par Morgan Stanley Capital International Inc. composé d'environ 1600 entreprises de grande capitalisation cotées sur les bourses de 23 pays développés, couvert contre le risque de change. Il est représentatif des plus grandes capitalisations mondiales des pays industrialisés. Le calcul de cet indice ne tient pas compte des dividendes détachés par les actions qui le composent.
- ▶ Le gérant adopte une philosophie de gestion active, mettant en œuvre une stratégie d'investissement qui consiste à :
 - réaliser une allocation géographique dynamique,
 - sélectionner les marchés en fonction de leurs caractéristiques de rendement et de risques anticipés,
 - réaliser un pilotage continu de l'exposition du portefeuille aux marchés d'actions.

Caractéristiques essentielles de l'OPCVM :

- ▶ L'investissement et/ou l'exposition du fonds aux marchés actions internationaux est comprise entre 60% minimum et 120% maximum.
- ▶ Le FCP est investi à hauteur de 75% minimum en actions de sociétés ayant leur siège en France ou dans un autre Etat de la Communauté Européenne ou de l'Espace Economique Européen.
- ▶ Le FCP peut utiliser des instruments dérivés dans un but de couverture et/ou d'exposition sur les risques actions, de taux et de change.
- ▶ Le risque de change est couvert.
- ▶ Le FCP peut également effectuer des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres dans le but d'améliorer la performance.
- ▶ Les revenus de la part D sont distribués.
- ▶ La durée de placement recommandée est de 5 ans minimum.
- ▶ Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour à 12 heures et sont exécutées quotidiennement sur la base de la valeur liquidative du jour. Les demandes de souscriptions et de rachats parvenant après 12 heures sont exécutées quotidiennement sur la base de la valeur liquidative suivant celle mentionnée ci-dessus.

Profil de risque et de rendement



- ▶ Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
- ▶ La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- ▶ La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

- ▶ Le FCP est classé dans la catégorie 6. Cette classification correspond à la volatilité des marchés actions internationales.

Le risque suivant, non pris en compte dans l'indicateur, peut également avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative de l'OPCVM :

- ▶ Risque associé aux produits dérivés : l'utilisation d'instruments financiers à terme peut amener à répliquer, augmenter ou réduire une exposition à des marchés, indices, actifs... La valeur liquidative du fonds peut ainsi, dans certains cas, évoluer d'une façon différente de celle des marchés sous-jacents auxquels le fonds est exposé. Par exemple, en cas de surexposition, la valeur liquidative peut amplifier (à la hausse comme à la baisse) les variations du marché sous-jacent.

Frais

« Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements »

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée 3 %

Frais de sortie aucun

Le pourcentage indiqué est le **maximum** pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut donc payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur une année

Frais courants 1,67 %

Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances

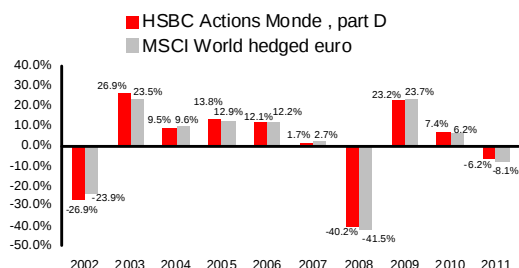
Commission de performance aucune

► Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice précédent, clos en juin 2011 et peuvent varier d'un exercice à l'autre.

► Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la section frais du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet : <http://www.assetmanagement.hsbc.com/fr>

► Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais de transaction excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées



► Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

► Le calcul des performances passées tient compte de l'ensemble des frais sauf droits d'entrée et de sortie.

► La performance du FCP est calculée coupons nets réinvestis. En revanche, celle de l'indicateur de référence ne tient pas compte des éléments de revenus distribués.

► La part D a été créée le 04 janvier 1999.

► Les performances passées ont été calculées en euro.

Informations pratiques

► Dépositaire : CACEIS Bank France

► Les documents d'information de l'OPCVM (prospectus/ rapport annuel/ document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la société de gestion au 01.41.02.51.00. ou par mail : hsbc.client.services-am@hsbc.fr.

► La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion.

► Fiscalité : les parts D sont des parts de distribution. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention des parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

En particulier, l'OPCVM est éligible au Plan Epargne en Actions (PEA) et est soumis au régime de la Directive Européenne 2003/48 CE du 3 Juin 2003 sur la fiscalité de l'épargne.

► Les documents d'information des autres catégories de parts (prospectus/ rapport annuel/ document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la société de gestion au 01.41.02.51.00. ou par mail : hsbc.client.services-am@hsbc.fr

■ HSBC Actions Monde, part C (code ISIN : FR0000421109)

► La responsabilité de HSBC Global Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

HSBC Global Asset Management (France) est agréée par la France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 8 juin 2012.